

CE QUE NOUS SAVONS ET CE QUE NOUS NE SAVONS PAS SUR LE SUICIDÉ

Les prophètes nous ont enseigné quelques principes importants à propos du suicide, mais il se peut que beaucoup parmi nous les aient mal compris.

par M. Russell Ballard
du collège des douze apôtres

J'ai assisté un jour aux obsèques d'un vieil homme qui avait mis fin à ses jours. Sa femme était morte depuis des années, et, voyant sa santé décliner, il avait eu de moins en moins de raisons de vivre. Peu à peu, il se vit confiné aux quatre murs de sa maison. A demi impotent, il ne pouvait rendre visite à des amis ou faire ses achats. Ses provisions lui étaient livrées à domicile. Il regrettait de ne pouvoir aller à l'église, il regrettait de ne pouvoir rencontrer régulièrement les autres membres de son collège de la prêtrise.

Il ne pouvait pas se déplacer, mais le médecin lui assura qu'il pouvait encore vivre de nombreuses années. «Vous ne fumez pas, vous ne buvez pas», lui dit le médecin. «Vous vous êtes bien soigné. A part le fait que vous ne pouvez pas sortir de chez vous, ni quitter votre fauteuil roulant, je vous trouve en bonne santé.»

La tentative du médecin de l'encourager ne fit que décourager davantage le vieil homme. Ce brave frère eut le sentiment que sa vie terrestre n'avait plus

aucune valeur, et il voulut retrouver sa femme bien-aimée dans le monde des esprits. Plus il pensait à la mort, plus elle lui semblait attirante. Toute sa vie, il avait été fidèle à l'Eglise; il avait fait deux missions et avait rempli avec diligence plusieurs appels de dirigeants à plusieurs moments de sa vie. Mais en pensant à la libération que la mort lui apporterait, son esprit se troubla. De toute évidence, il était arrivé à la conclusion qu'en mettant fin à ses jours, il résoudre ses problèmes.

J'ai parlé avec les membres de la famille après les obsèques. Comme on peut le penser, ils étaient très ébranlés par ce que leur père et leur grand-père avait fait. Ils étaient partagés entre le chagrin, la colère et les sentiments de culpabilité. «J'aurais dû remarquer combien il était déprimé», me dit l'une de ses filles. «Alors, j'aurais pû l'aider et empêcher cela.» L'un de ses fils eut des paroles dures: «Je n'ai jamais pensé de mon père qu'il était stupide. Mais quand on voit cela. . . S'il nous avait aimés, il n'aurait jamais fait cela!»

La douleur et l'incertitude

Le fils cadet exprima le désespoir de tous en disant: «Il n'y a pas d'espoir pour papa, maintenant, n'est-ce pas.» C'était plus une affirmation qu'une question. «Tout ce qu'il a fait de bien pendant toute sa vie ne compte plus. Comme il s'est suicidé, il sera dans le royaume téléste à toute éternité.» Et il se mit à pleurer.

Les sentiments exprimés en cette occasion par les membres de la famille sont souvent ceux que ressentent les saints des derniers jours qui ont à faire face au suicide d'un proche ou d'un ami. Leur douleur et leur incertitude sont très intenses et très difficiles à supporter.

Malheureusement, ce problème qui affecte de nombreuses vies, existe parmi les membres de l'Eglise comme parmi les non-membres.

Le suicide est une véritable tragédie car cet acte fait d'un coup de nombreuses victimes: d'abord la personne qui meurt, puis les dizaines d'autres – parents et amis – qui restent, et dont certains connaîtront la douleur et le désarroi pendant des années. Ces victimes qui restent se débattent, souvent désespérément, avec de vives émotions. En plus du chagrin, de la colère, des sentiments de culpabilité et de rejet qu'éprouvent ces personnes, les saints des derniers jours doivent porter un autre poids. Le but de notre vie, nous le savons, est de faire nos preuves, pour retourner enfin vivre dans le royaume céleste. De l'avis de certains, celui qui commet le suicide se prive à jamais de cette possibilité et se condamne au royaume téléste.

Mais en est-il bien ainsi? Quelle est donc la vérité à propos du suicide?

Qu'ont dit les prophètes?

Les prophètes nous ont enseigné quelques principes importants à propos du suicide, mais il se peut que beaucoup parmi nous les aient mal compris. Examinons les enseignements fondamentaux des prophètes à ce sujet.

Tout d'abord, George Q. Cannon, membre de la

Première Présidence, s'est prononcé clairement sur la gravité du suicide, lorsqu'il a déclaré: «L'homme ne s'est pas créé lui-même. Il n'a pas donné d'enveloppe charnelle à son esprit. C'est Dieu qui a créé le corps comme l'esprit de l'homme. L'homme n'a par conséquent aucun droit de détruire ce qu'il n'a pas créé. Ceux qui le font se rendent coupables de meurtre, meurtre de soi-même, il est vrai; mais ils ne sont pas plus justifiés de se tuer eux-mêmes qu'ils ne le sont de tuer quelqu'un d'autre. *Quelle différence de punition y a-t-il pour les deux crimes, je ne le sais pas; mais il est clair que nul ne peut détruire un don aussi précieux que la vie sans encourir un châtement sévère*» (*Gospel Truth*, 1:30).

Spencer W. Kimball a fait une déclaration aussi tranchée en 1976. «C'est un crime terrible d'abrégé sa vie en se suicidant», a-t-il dit (*Teachings of Spencer W. Kimball*, p. 187).

Ces déclarations en elles-mêmes semblent ne pas laisser de place à l'espoir. Cependant, tout en insistant sur la gravité du suicide, elles n'indiquent pas la destinée finale de ceux qui mettent fin à leurs jours.

Le regretté Bruce R. McConkie, ancien membre du collège des Douze, a exprimé ce qu'ont enseigné beaucoup de dirigeants de l'Eglise. «*Le suicide est le fait de mettre volontairement et intentionnellement fin à ses jours, particulièrement lorsqu'on est responsable et sain d'esprit. . . Des gens soumis à de fortes pressions peuvent ne plus être maîtres d'eux-mêmes et perdre la tête au point de ne plus être responsables de leurs actes. Ces personnes ne doivent pas être condamnées pour avoir mis fin à leurs jours. Il convient aussi de se rappeler que le jugement appartient au Seigneur; il connaît les pensées, les intentions et les capacités des hommes; dans sa sagesse infinie, il arrangera tout, le moment venu*» (*Mormon Doctrine*, p. 771).

Seul Dieu connaît tous les faits

Récemment, on m'a demandé de prendre la parole aux obsèques d'un ami très cher qui s'est suicidé. Connaissant la personne et la situation, et faisant des recherches dans la doctrine sur le sujet, j'ai connu des moments difficiles en préparant mon discours. Je n'ai retrouvé la paix que lorsque j'ai reconnu que seul le

Seigneur pourra bien juger. Lui seul est en possession de tous les faits, et lui seul connaît les intentions du cœur de mon ami. Je suis parvenu à la conclusion qu'en jugeant une personne, le Seigneur tiendra certainement compte d'une vie passée à faire le bien et à servir autrui. Dans la miséricorde du Seigneur, les paroles d'Alma trouveront peut-être une application:

«Le plan de la restauration est exigé par la justice de Dieu; car il est requis que toutes choses soient remises dans leur ordre propre. Voici, il est requis et juste, selon le pouvoir et la résurrection du Christ que l'âme de l'homme soit restituée à son corps, et que chaque partie du corps lui soit restituée.

«Et il est requis par la justice de Dieu que les hommes soient jugés selon leurs œuvres; et si leurs œuvres ont été bonnes durant cette vie, et si les désirs de leur cœur ont été justes, qu'au dernier jour ils soient aussi rendus à ce qui est bon» (Alma 41:2-3).

J'ai le sentiment que le jugement du péché n'est pas toujours aussi simple que semblent le penser certains d'entre nous. Le Seigneur a dit «Tu ne commettras pas de meurtre». Cela signifie-t-il que quiconque tue sera condamné, quelles que soient les circonstances? Selon moi, le Seigneur tient compte des différences d'intentions et de situations: la personne qui a mis fin à ses jours était-elle mentalement malade? Était-elle déprimée au point de souffrir de troubles émotionnels? Le suicide était-il un appel à l'aide tragique et désespéré qui est resté trop longtemps sans réponse ou qui a pris la victime de vitesse? A-t-elle bien compris la gravité de son acte? Souffrait-elle d'un déséquilibre chimique qui l'a conduite au désespoir et lui a fait perdre la maîtrise d'elle-même?

Il est évident que nous ne connaissons pas toutes les circonstances du suicide. Seul le Seigneur connaît tous les détails, et c'est lui qui jugera ce que nous aurons fait ici-bas.

A mon avis, lorsqu'il nous jugera, il tiendra compte de tout: de notre constitution génétique et chimique, de notre état mental, de nos facultés intellectuelles, des enseignements que nous avons reçus, des traditions de nos pères, de notre santé, etc.

Les Écritures nous apprennent que le sang du Christ expiera les péchés des hommes qui «sont morts sans

avoir connu la volonté de Dieu à leur sujet, ou ont péché par ignorance» (Mosiah 3:11).

Ainsi, par exemple, la personne qui n'a jamais entendu parler de la Parole de Sagesse et qui devient alcoolique sera jugée différemment d'une autre qui connaît la Parole de Sagesse, *et la comprend*, et qui choisit une ligne de conduite qui mène à l'alcoolisme.

Dans son livre *Le Miracle du pardon*, le président Kimball nous permet de mieux apprécier le degré de responsabilité de certaines personnes qui se suicident. Il écrit: «Un pasteur de mes connaissances a été découvert par sa femme, pendu aux poutres du grenier. Ses pensées lui avaient ôté la vie. Depuis deux ans ou plus, il était devenu morose et déprimé. Assurément, il n'était pas arrivé au suicide d'une façon soudaine, car je l'avais connu heureux et agréable. Ce dut être un long déclin, toujours plus accentué, *tout d'abord contrôlable par lui et peut-être devenu incontrôlable quand il arriva à la fin du sentier*. Quelqu'un «qui a ses esprits», particulièrement s'il comprend l'Évangile, ne se laissera jamais arriver à ce «point de non retour» (*Le Miracle du pardon*, p. 104).

«Selon le bien ou le mal qu'ils auront fait»

Heureusement, le prophète Joseph Smith a enseigné une doctrine qui nous éclaire:

«Mais tandis qu'une partie du genre humain juge et condamne impitoyablement l'autre, le Père suprême de l'univers contemple la famille humaine tout entière avec un souci et une considération paternels. . . C'est un législateur sage et il jugera tous les hommes, non pas selon les idées étroites et mesquines des hommes, mais «selon le bien ou le mal qu'ils auront fait, étant dans leur corps», que ces œuvres aient été accomplies en Angleterre, en Amérique, en Espagne, en Turquie ou en Inde. . . Nous ne devons pas douter de la sagesse et de l'intelligence du grand Jéhovah; il distribuera les jugements ou la miséricorde à toutes les nations selon leur mérite respectif, leurs moyens d'obtenir de la connaissance, les lois par lesquelles elles sont gouvernées, les facilités qui leur sont données d'obtenir des renseignements corrects et ses desseins impénétrables concernant la famille humaine;

et quand les desseins de Dieu seront manifestés et que le voile de l'avenir sera retiré, nous devons tous finalement confesser que le Juge de toute la terre a bien agi» (*Enseignements du prophète Joseph Smith*, p. 176).

Je tire une importante conclusion des paroles du prophète: Le suicide est un péché très grave, cependant le Seigneur ne jugera pas la personne qui commet ce péché uniquement selon l'acte. Le Seigneur considérera les circonstances où se trouvait la personne et son degré de responsabilité au moment de l'acte. Bien sûr, à moins que je ne me trompe, cela ne nous donne aucune raison pour nous justifier lorsque nous commettons des péchés, et le Seigneur ne nous justifiera pas non plus. Nous devons constamment faire de notre mieux pour suivre l'exemple du Sauveur dans tous les aspects de notre vie. En même temps, toutefois, souvenons-nous que la progression spirituelle se produit «ligne par ligne», et que la clé de la réussite, dans le monde des esprits comme dans la vie mortelle, consiste à continuer d'avancer sur le bon chemin.

Quelques points de vue personnels

Récemment, on m'a rapporté des expériences de familles de suicidés qui donnent de l'espoir à d'autres personnes dans le malheur. Je dois préciser que les expériences spirituelles personnelles des membres de l'Eglise ne déterminent pas la doctrine de l'Eglise. Cependant, ces expériences sont en harmonie avec les idées dont nous discutons. La première expérience est celle d'une jeune femme dont le père s'est suicidé lorsqu'elle avait cinq ans. Le père n'était pas membre de l'Eglise, et la fille ne l'est devenue que bien des années plus tard. «En grandissant», dit-elle, «j'avais l'impression vague que mon père voulait que je fasse quelque chose pour lui. Dans mon Eglise, on m'avait enseigné qu'il s'était suicidé et était en enfer. Mais il me semblait que bien qu'il ait eu le tort de se tuer, il avait pensé rendre service à la famille en le faisant (il était alcoolique et ne pouvait se débarrasser de l'habitude de boire). J'ai commencé à étudier la Bible pour voir ce qui avait pu advenir de lui. Le temps passant, j'ai fini par savoir qu'en souffrant il s'était libéré de

ses problèmes, et qu'à présent il avait besoin que je fasse quelque chose pour lui. Je n'arrêtais pas de penser: «Mais que peut-on faire pour quelqu'un qui est mort?» Et la réponse me venait: «Un jour, si tu continues de chercher, tu le sauras.»

«Plus tard, j'ai été baptisée et je suis devenue membre de l'Eglise. En entendant parler du baptême pour les morts, j'ai été bouleversée. Je savais maintenant ce que mon père voulait que je fasse! J'ai fait les démarches nécessaires et j'ai envoyé son nom au temple d'Idaho Falls, où j'ai eu le bonheur de voir un frère baptisé par procuration pour mon père. L'œuvre de dotation en sa faveur a été effectuée le même mois. J'ai la ferme conviction qu'il a accepté ces deux ordonnances et qu'il en reçoit de grandes bénédictions.»

La seconde expérience a été racontée par un membre de l'Eglise dont le père a mis fin à ses jours après une longue période de maladie. Les récentes découvertes de la médecine mentionnées nous éclairent.

Progrès des connaissances médicales

«Je n'oublierai jamais ce matin de 1977 où j'ai téléphoné chez moi. Un inspecteur de police m'a répondu et m'a appris le suicide de mon père. Mon père était un homme doux et bon qui n'avait jamais blessé personne intentionnellement. Il avait toujours considéré que son corps était un temple. Mais quelque chose dans le corps de papa s'était dérégulé et il était tombé très gravement malade.

«Puis, en 1980, mon corps a connu un changement terrible qui m'a aidé à mieux comprendre l'état d'esprit dans lequel se trouvait papa dans les semaines qui ont précédé sa mort. Les médecins ont découvert que je souffrais d'un dérèglement de la glande thyroïde. J'ai connu beaucoup des douleurs physiques que papa avait subies. Pendant quatre mois, je n'ai pas pu dormir. Les barbituriques ne me soulageaient pas. Si je m'endormais, je me réveillais aussitôt, trempé de sueur. Beaucoup des symptômes étaient d'ordre émotionnel. J'étais effrayé et profondément déprimé. Au bout de dix-huit mois de traitement, la maladie fut enfin maîtrisée. Je suis reconnaissant à mon médecin de m'avoir tiré d'affaire.

«Mon expérience de la maladie m'a aidée à mieux comprendre la mort de mon père. J'ai passé des heures à faire des recherches et je me suis aperçu qu'on trouve peu d'informations sur les dérèglements thyroïdiens datant d'avant 1979. Les maladies de la glande thyroïde peuvent être héréditaires, et depuis ma maladie, nous en avons découvert chez deux de mes cousins du côté de mon père. J'ai aussi trouvé un article rédigé par un médecin qui s'étonne que tant de gens séjournent en hôpital psychiatrique, alors qu'ils souffrent de déséquilibres chimiques auxquels il aurait pu être remédié.

«Peut-être papa souffrait-il de la même maladie. Après toutes les recherches que j'ai faites, j'ai pris le parti de le croire. Cela m'aide à accepter sa mort. Qu'un homme qui prenait si bien soin de lui-même ait lâché prise si vite et soit tombé malade si rapidement me conduit à croire qu'il avait une maladie qu'on n'a pas encore trouvée.

«Papa croyait au Seigneur de tout son cœur et avait un témoignage profond et solide. La façon dont il est mort a peut-être gâché son entrée dans le monde des esprits, mais pas la belle vie qu'il avait menée pendant cinquante ans.

«Je sais que mon Père céleste vit, qu'il veille sur moi et qu'il me donne la paix que je connais à présent.»

La dernière expérience témoigne de la paix que notre Père céleste peut donner à ceux qui restent.

Je ne pouvais surmonter ce deuil

«Lorsque ma mère s'est suicidée, elle venait de perdre son mari, son compagnon, elle était malade et elle acceptait mal d'être aidée. Elle avait dit à ma tante qu'elle pouvait faire face à la mort de mon père ou aux difficultés que lui causaient sa maladie, mais qu'elle ne pouvait supporter les deux. C'était deux jours avant sa mort. Je crois qu'elle a commencé à penser au suicide très peu de temps après que mon père a été tué dans un accident de la route. Je me faisais tellement de souci que j'en ai parlé à son médecin, mais il n'a rien fait. La raison en est, à mon avis, le manque de compréhension de notre société pour ce genre de problèmes.

«Je pense que le Seigneur examinera chaque cas séparément et qu'il évaluera la situation de chaque personne. Je me suis adressée sincèrement à notre

Père céleste pour lui demander de m'aider à comprendre la nature du suicide. Et je sais aujourd'hui, avec autant de certitude que tout ce que j'ai appris de Dieu, que les gens qui se sont suicidés ont une place dans le royaume de notre Père, non pas dans un lieu de ténèbres ou de désespoir, mais un lieu où ils peuvent être consolés et connaître la paix.»

Bien sûr, nous ne pouvons pas mesurer les expériences spirituelles de chacune de ces personnes. Nous ne savons pas quelles possibilités elles ont de progresser et de croître en justice et de recevoir éventuellement les bénédictions de l'exaltation. Elles ont commis un péché très grave, et certaines de ses conséquences les accompagnent pendant toute l'éternité. Seul notre Père céleste connaît toutes les réponses aux questions que nous nous posons sur ceux qui mettent fin à leurs jours.

Mais il est clair que l'espoir existe. Joseph F. Smith a appris ce principe important vers la fin de sa longue vie de dévouement à l'Église. Il eut une vision de l'œuvre de salut qui s'accomplit parmi les morts. Il écrivit:

«Je vis que, quand ils quittent la vie mortelle, les anciens fidèles de notre dispensation continuent leurs labeurs de prédication de l'Évangile de repentance et de rédemption par le sacrifice du Fils unique de Dieu parmi ceux qui sont dans les ténèbres et dans la servitude du péché dans le vaste monde des esprits des morts.

«Les morts qui se repentent seront rachetés en obéissant aux ordonnances de la maison de Dieu.

«Et quand ils auront payé le châtement de leur transgression et auront été purifiés, ils recevront une récompense selon leurs œuvres, car ils sont héritiers du salut» (D&A 138:57-59).

Je suis reconnaissant du grand plan de salut que notre Père céleste a conçu pour nous. C'est un plan d'une grande justice, inspiré par un grand amour.

Lorsque je pense à l'angoisse et à la douleur des gens dont un proche a mis fin à ses jours, je trouve un grand réconfort et un soutien à ma foi dans la promesse et dans la bénédiction que le Seigneur nous a adressées à nous qui restons: «Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Moi, je ne vous donne pas comme le monde donne. Que votre cœur ne se trouble pas et ne s'alarme pas» (Jean 14:27). □